PRAYER FOLLOWED THE SHIP.

The Story About the Departure of the Oregon from San Francisco.

Few persons at San Francisco fear for the United States battleship Oregon, which sailed from that port several weeks ago. That she will safely join the squadrons in the West Indian waters is the firm belief of everyone.

It is recalled that an affecting incident occurred when the great battleship, built at San Francisco, started down the bay and out through the golden gate on her perilous voyage, which was not generally known at the time. Thousands were waving their handkerchiefs at the pride of the Pacific coast, the great floating fortress, when from the deck of a ferryboat thronged with women arose the sweet tones of a Christian Endeavorer's voice as she sang the song dear to so many hearts: "God Be With You Till We Meet Again."

From all parts of the crowded ferryboat the song was joined in by willing voices. Soon the echoes of the bay were aroused. The multitudes who had bade the ship God-speed poured out their feelings in the song. The chorus served as a blessing and a benediction to the stately ship and the brave sailors and seamen. The burden of the prayers of all loyal Americans is "Mizpah." It will be until the Oregon has joined the victorious fleet. Those who saw the departure of the noble craft and heard the volume of sweet song that rolled over the water never will forget the occasion. Patriotic Californians expect no reversal of the success of American arms when a ship is so beautifully sent upon her voyage.

TREATMENT OF WOUNDED.

Secretary Alger Issues General Order Giving Extracts from Treaty Articles of the Geneva Convention.

At the direction of Secretary Alger the war department has issued a general order giving extracts from the treaty articles of the Geneva convention bearing on the neutrality to be accorded equipments and individuals engaged in the treatment of the sick and wounded. In the same connection the department published the regulations which have been adopted for the observance of the treaty and the requirement that on persons and equipment engaged in caring for the sick and wounded shall be displayed the Red Cross.

Article VI of the convention says specifically that wounded or sick soldiers shall be entertained and taken care of, to whatever nation they may belong. Those who are recognized after their wounds are healed as incapable of serving shall be sent back to their country. The others may also be sent back on condition of not again bearing arms during the continuance of war. Commanders in chief are given the power to deliver immediately to the outposts of the enemy soldiers who have been wounded in an engagement, when circumstances permit this to be done.

MAY HAVE THE MONTEREY.

Old Monitor at San Francisco Would Materially Strengthen Admiral Dewey's Fleet.

"Old Monterey may be of great use at Manila if Spain sends a fleet to the Philippine islands," said Secretary Long the other afternoon, in a conversation concerning any use to which the great coast defense monitor now in the harbor at San Francisco may be put.

Secretary Long does not entertain the slightest notion that Spain will send any more warships to Manila to test Admiral Dewey's prowess. Once was enough for her, he thinks, but if the Philippine islands are to remain permanent possessions of the United States he says Manila bay will be a good place for "Old Monterey."

The monitor is one of the most formidable coast defenders in the navy, but it would have to be towed all the way to Manila, which would be slow and laborious work. So, unless the Spaniards put in an appearance at Manila again with stronger warships than the toy boats which went down under Dewey, "Old Monterey" will remain at the Golden Gate, where it guards the harbor and is ready to sink any Spaniard who may have the temerity to pass within shooting distance of it.

OLD GLORY PAJAMAS.

Enterprising New York Manufacturer Takes Advantage of the Craze for Stars and Stripes.

There are few men, women and children that do not carry the national colors somewhere about their attire. The Stars and Stripes are seen in neckties, belts, collars and badges, and it is whispered that there are star-spangled hose.

It has remained for a Broadway (New York) manufacturer of nightwear to go to the limit in patriotic apparel. In his window is represented a waxen man dressed in pajamas made of the national flag.

There is an admiring crowd around the window most of the time, and a speculative look can be seen in the eyes of young wives as they pause for a few moments, indicating that there will be many a New York husband wearing "Old Glory" for a night robe before many days have passed.

German Doctor for the Turk.

In response to a request from the Turkish government Dr. Rieder, of Bonn, has been authorized by the German emperor to accept the post of professor of medicine at Constantinople at a salary of $6,000 a year. He will be allowed a German assistant, whose salary is to be $3,000. The reorganization of the medical school and the inspection of military hospitals will form part of their duties.

NEED OF THE NAVY.

More Fast Armored Cruisers for Offensive Warfare.

Ex-Secretary of the Navy Tracy Says the Present Navy Was Built for Strictly Defensive Purposes.

Ex-Secretary of the Navy Tracy, of New York, under whose administration of the navy department many of the battleships and cruisers of our new navy were projected and built, was at the navy department the other day, meeting his old associates and talking with the officials on the status of the present war.

Gen. Tracy was asked if our ships in their present active service met the expectations he had of them when the navy was being developed.

"To judge from Manila, they are meeting every expectation," said Gen. Tracy. "And yet I believe it to be the plain duty of congress to authorize immediately the construction of six more armored cruisers of the most modern type, even larger than the cruisers New York and Brooklyn. These should be ordered in addition to the ships authorized by the regular naval appropriation bill. Now that we are called upon to carry on offensive warfare, the need of armored cruisers is imperative and the lack of them is at present a serious handicap. Our new navy was developed on the idea of being a defensive navy, not an offensive one. It was thought that if we ever had a war it would be with one of the great naval powers, capable of throwing their vast naval armaments against our shores. To meet this onslaught we proceeded on the theory of having a navy to protect our long stretch of coast, and incidentally to scout the ocean and cause all the damage possible on the commerce which most of the naval powers possess. For that reason we built our battleships and our unarmored cruisers. The battleship is essentially for defensive purposes, as it lacks the speed essential to carry on effective offensive warfare, although, of course, it is a valuable adjunct in any line of warfare.

"The unarmored cruisers, such as the Minneapolis and Columbia, were designed mainly as swift scouts and also as commerce destroyers. Now, however, we find ourselves at war with a nation which has little commerce to be destroyed, so that the unarmored cruiser has little work to accomplish in the line of its original purpose as a commerce destroyer, although valuable as an adjunct in any line. In short, we are carrying on what was not expected, an offensive instead of a defensive war, and as a result we ought to have the ships capable of executing offensive warfare. The armored cruisers New York and Brooklyn are fine ships of their class and are exactly fitted for this line of effective work. They combine the features of heavy armor and protected decks of an ironclad, together with the speed of a cruiser. But what is wanted is more of them. The strength of the Spanish squadron now in southern waters lies in the fact that it has this type of armored cruisers, with speed and protective armors, suitable for offensive work. Under the new conditions which have arisen it seems plain that congress should provide at least six of these armored cruisers. We are not only carrying on an offensive warfare, but we are reaching out to the Phillipines. The entire theory of a defensive navy, on which our present navy was formed, has been changed by this conflict with Spain, and, being changed, the new conditions should be promptly met by congress.

CHEER THE AMERICAN ARMY.

British Soldiers Heartily Wish It Success in the Present War with Spain.

A luncheon was given at London the other day in connection with a dress rehearsal of the royal military tournament. Col. Oliphant, who presided, proposed the health of Gen. Bates, of the United States army, who was present, and the American army. The toast was drunk with much enthusiasm.

In reply Gen. Bates said he had never expected to stand before the British army, in the presence of illustrious British soldiers, responding to the health of the American army engaged with a foreign foe. (Cheers.) He thanked the British for the kind sympathy they were all giving the Americans day by day.

The Americans, he added, were not a warlike people. The first and last desire of the American army was to do what, in the sober judgment of the English-speaking people, would justify the latter in saying: "They are brave fellows, and have done what is right."

INCREASE IN WOOL PRODUCT.

Enormous Advance in the Southwest During the Past Two Years.

The value of the wool product of New Mexico advanced from $1,834,000 in 1895 to $7,650,000 in 1897, and this year promises to show a proportionate increase. For Arizona it is estimated that the wool clip sold in 1896 for about $1,730,000 and in 1897 for $6,400,000. These facts have instituted a boom throughout the entire southwest, and stock sheep that in certain districts could hardly be given away some few years since are now very valuable property. This is rather the case in Texas than in either New Mexico or Arizona, as those two territories have been drawing on the sheep ranges of Mexico far more freely than have Texas breeders.

Frog Sings with His Mouth Shut.

It is said that one of the most extraordinary things about frog music is the fact that the frog keeps his mouth closed when he is singing.

BULLET-PROOF CLOTHING.

Nothing Heard of This Human Armor Now That Hostilities Are Actually Going On.

What has become of the bullet-proof cloth and armor which were so prominently discussed and experimented with when the possibility of war was scorned, now that hostilities are actually goin on? Capt. Ayers, of the ordnance bureau of the war department, broke into laughter when this question was asked him, but when his mirth had subsided he said: "Officially the war department never tested the powers of the so-called bullet-proof cloth. When I was in New York three years ago, however, I witnessed an experiment with this wonderful bullet-proof armor. It was really laughable—that is, to every one except the poor recruit upon whom the experiment was made.

Of course, we all expected to see the bullet fired at the target on his breast flatten and fall to the ground when it came in contact with the bullet-proof armor, but, instead, it pierced the cloth, and the soldier fell backwards from the concussion. He picked himself up, and declared he would not allow such experiments again. He was right, too, for I would not care to depend upon that kind of armor when on the field of battle, with shot and shell flying all around me. No, this bullet-proof cloth cannot be regarded as a success, so far as it has been developed. Furthermore, I don't think the tendency of the times is towards armor of any kind, and the department is inclined to discourage any such suggestions among soldiers. The use of armor would be going back to the Middle Ages. Bullet-proof shields would be of no use, especially in Cuba, where in the warm climate soldiers in action, if provided with the armor, would suffocate."

Gen. Wade, assistant adjutant of the army, ridiculed the suggestion of armor for use in the present war. "Scientists who revel in difficult problems," he said, "or in the solution of manners and means by which warships may be blown into smithereens, or other such wonderful possibilities, may find much to interest them in this bullet-proof cloth, but soldiers whose object is to win a battle as handily as they know how, and with as much strategy as they can invent, will find armor as useless as a traveling salesman finds additional baggage."

CEREMONIES POSTPONED.

President McKinley Unable to Attend Laying of Corner Stone of Chicago Post Office Until Oct. 8.

President McKinley has arranged to be in Chicago when the corner stone of the new post office building is laid, which even is scheduled to take place Saturday, October 8.

Postmaster Charles U. Gordon and Henry Ives Cobb, the architect of the new edifice, held a consultation with the president concerning the laying of the corner stone. Mr. McKinley told his visitors he was so occupied with the war it would be impossible to leave cares of the government to subordinates at this time, and suggested that the event be postponed until autumn. In consequence October 8 was decided upon. When Mr. Gordon returns to Chicago he will make all preliminary arrangements and send out invitations to prominent officials and citizens who have signified their desire to participate in the ceremonies.

While Postmaster Gordon is far away from home he manages to keep in touch with the business of the post office in Chicago. He receives a telegram from Superintendent Hubbard announcing an increase of 20 per cent. in the receipts of the two weeks of this month over the same period last year. Mr. Gordon presented the report to Postmaster-General Smith, who expressed much pleasure over the continual increase in the business of the Chicago post office.

NEW SUBMARINE BOAT.

Plans of Unique Craft Submitted to Secretary Long—To Be Run by Gunpowder.

Plans for a unique submarine boat have been laid before Secretary Long. The principal features of the projected craft are its novel means of propulsion and the phenomenal speed it is expected to attain. The dimensions of the vessel are: Length, 60 feet; beam, 14 feet; draught, 10½ feet; displacement, 60 tons. She is to have four engines, driven by successive explosions of gunpowder, developing 2,000 horse power. With such small displacement and tremendous power the vessel is expected to attain a speed of 50 knots an hour at minimum draught and 25 knots when submerged. The exposed portion of the vessel is to be covered with steel armor, varying from two to four inches in thickness. The plans provide for an armament of two six-inch rifles, to fire shells, canister or bombs. The crew is to consist of 15 men.

Prayer Wheel.

In his new book on Kashmir, H. Z. Darrah gives this description of the prayer wheel: "A barrel eight inches long holds 1,400 thin leaves, on each side of which the prayer is printed, say, ten times. This gives 28,000 prayers, all of which are put to the pious worshipper's credit in the world to come if with a touch of his finger he makes the barrel revolve once. But a single vigorous impulse makes the barrel revolve say 30 times—840,000 prayers."

Lemonade Baths in the West Indies.

Baths in lemonade with the sugar omitted are said to be the proper thing in the West Indies, and are pronounced very refreshing. The lemons are cut in slices and rind and all are used.

Chinese Cities Have No Public Lights.

Tien-Tsin and other Chinese cities have no light at night except such as comes from private houses.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne. $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Selina Poché vs New Orleans Home Investment Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,406—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion triangulaire de terre dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, Cimetière et Banks, désignée comme quatre lots dans le triangle No 836, mesurant cent un pieds six pouces de face par cent trente-sept pieds de profondeur d'un côté et cent vingt-cinq pieds de l'autre côté.

2° Un certain ilet de terre dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, Baudin et le Nouveau Canal, de forme triangulaire, désigné comme la moitié de l'ilet ou triangle No 838 dans le premier district de cette ville.

3° Un certain ilet de terre dans le Premier District de cette vile, désigné comme ilet No 822, borné par les rues Olympia, St Patrick, Banks et Baudin.

4° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, No 824, borné par les rues Olympia, d'Hémécourt et St Patrick et le Nouveau Canal.

5° Un certain ilet de terre situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Bernadotte, Banks, Anthony, Baudin et le Nouveau Canal, désigné par le No 837 et mesurant trois cent dix neuf pieds sur deux cent deux pieds d'un côté sur deux cent six pieds de l'autre côté.

6° Cinq certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ile No 831, borné par les rues St Patrick, Bernadotte, Banks et Palmyre.

7° Une certaine portion triangulaire de terre dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Anthony, Cimetière et le Nouveau Canal, désignée comme triangle No 842, mesurant cent quarante-quatre pieds de face d'un côté et cent cinquante-cinq pieds de l'autre côté.

8° Un certain ilet de terre dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 812, borné par les rues Murat et Ulloa et le Nouveau Canal.

9° Tous les droits, titres et intérêts de Marie Catherine Bier, non mariée, Mme Sophia Barabra Bier et de Alex K. Mantz, Mme Henrietta Bier Burke, veuve du défunt Cyrillas J. Rosan et de Mme Sophia et Maria M. Cockrill, les seuls héritiers survivant de M. Henri Bier, décédé, dans et aux ilets ci-dessus décrits, deux morceaux de terre dans le premier district de cette ville, à savoir:

1e Ilet No 813 borné par Murat, Olympia, D'Hémécourt, Ulloa et le Nouveau Canal.

2e Ilet No 830, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Baudin et Banks.

3e Ilet No 838, borné par les rues Baudin, Bernadotte, Anthony et le Nouveau Canal.

10° Un certain ilet de terre situé et étant dans le premier district de cette vi le, étant l'ilet No 815, borné par les rues Olympia, Murat, Banks et Baudin, mesurant deux cent quatre vingt cinq pieds un pouce et quatre lignes de face à chacune des rues Olympia et Murat et trois cent quatorze pieds quatre pouces et six lignes de face à chacune des rues Banks et Baudin, borné par les dites rues.

11° 18 lots de terre dans le Premier District de cette cille dans l'ilet No 821, borné par les rues Olympia, Palmyre, Banks et St-Patrick, lesquels lots sont désignés et mesurent comme suit: Lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 26, 27 28. Lots 1 à 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Palmyre sur cent pieds de profondeur. Lots 11 à 13 inclusivement mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds de profondeur. Lots 15 et 16 mesurant soixante-deux pieds de face à la rue Banks sur cent seize pieds de profondeur. Lots 26, 27 et 28 mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue St-Patrick sur cent cinquante-sept pieds de profondeur.

12° Huit lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 831, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Palmyre et Banks, lesquels lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9. Lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant deux cent et un pieds six pouces et deux lignes sur la rue Banks par cent vingt cinq pieds trois pouces et six lignes sur la rue Bernadotte et cent trente sept pieds deux pouces et trois lignes sur une ligne oblique courant de la rue Bernadotte à la rue Banks. Lot No 6 mesure trente pieds de face à la rue Palmyre sur cent pieds de profondeur sur un côté et soixante dix huit pieds de profondeur de l'autre côté; lot No 7 mesure trente pieds de face à la rue Palmyre sur cinquante sept pieds, deux pouces de profondeur; lot No 8 mesure trente trois pieds de face à la rue Palmyre sur trente deux pieds de profondeur.

Lot No 9 mesure cinquante pieds de face à la rue Palmyre sur trente cinq pieds de profondeur.

13° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, désigné comme le No 830, borné par les rues Bernadotte, Banks, Baudin et St Patrick.

14° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, désigné comme No 829, borné par les rues Bernadotte, Baudin et St-Patrick et le Nouveau Canal.

Ensemble avec tous les droits d'action et procès maintenant en cour, opt ons, avantages, privilèges, servitudes, bénéfices et immunités auxquels le défendant a le droit en vertu de tel acte ou contrat ou ordonnance de ville ou résultant d'aucune autre source et spécialement dans et à l'ilet No 814, borné par les rues Olympia, Baudin, Murat et D'Hémécourt et No 823, borné par les rues St Patrick, Olympia, Baudin, D'Hémécourt les deux dans le premier district de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-de sus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.
14 mai—14 15 18 20 21 27- juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une fonderie, etc.

Thomas O'Connor versus James L O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,621—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 14 juin 1898, à 10:30 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 443 rue Julie.

Le contenu et installations, etc., de la fonderie sur le dit local, consistant en bouilloires, machines, screw cutting lathe, punches et ciseaux, drill press cutters, forges, enclumes, cranes, moules, pompes centrifuges, meules, ciseaux, fer, valves, installations, etc., meubles de bureau, coffre fort, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,
Dart et Kernan, avocats pour le plaignant,
1 juin—1 4 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Premier District.

Connu comme No 933 rue Terpsichore entre les rues Annonciation et Constance.

Michael McQuade vs James David Coleman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,538—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 30 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Méponème et Constance, désigné par le numéro dix-sept sur un plan dressé par C. F. Zimple, architecte, daté le 3 janvier 1883 et déposé pour références en l'étude de Jules Mossey, alors notaire, lequel lot mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de cent vingt sept pieds huit pouces et deux lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
27 mai—27—juin 3 10 17 24 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Colysée, Connue comme le No 2726 rue Colysée.

People's Homestead Association vs Mlle Victoria Venables.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 56,403—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 juin 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 184, borné par l'avenue Washington, les rues Colysée, Quatrième et Chestnut, formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Colysée, et étant désigné par le No cinq sur un plan avec ledit lot et autres lots annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 29 mai 1861, ledit lot de terre mesurant, au pied américain cinquante et un pieds six pouces et trois lignes à la rue Colysée sur une profondeur de cent vingt huit pieds deux pouces et face à l'avenue Washington entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats du plaignant.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le No Municipal 6315, Rue Hurst, entre les rues Calhoun et Boulevard Exposition.

Otto M. Seidel vs Samuel B. Allison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 56,462—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 476 (anciennement No 84), borné par l'avenue Napoleon et les rues Dryades, Berlin et Sud Remparts (anciennement rue St Denis), composé des lots 3, 4, 5 et d'une portion du lot No 6, laquelle portion du lot 6 est adjacente au lot No 5, et mesure vingt pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur uniforme de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les dits lots 3, 4 et 5 se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Napoléon par une profondeur uniforme de cent vingt pieds entre lignes parallèles, lequel dit lot No 3 commençant à une distance de soixante pieds de l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.
6 mai—6 7 8 13 20 27- juin 3 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District.

Connue comme le No. 632 rue Indépendance, entre les rues Royale et Chartres.

Third District Building Association vs Bernard Massman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,539—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 juin 1898 à midi, des propriétés ci-apres décrites à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Royale et Chartres, étant dans l'ilet No 136, désigné par la lettre C. sur un arpentage fait par Edgar Pilié, voyer en date du 1er juillet 1897 et conformément auquel dit plan le dit lot commence à une distance de soixante pieds onze pouces de l'encoignure des rues Royale et Indépendance et mesurant trente trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Indépendance sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel avocat pour le plaignant.
21 mai—21 27—juin 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Quatre Portions de Terre de Valeur dans la Place Audubon,

Dans le Sixième District.

Michael McQuade vs Harry M. Jackman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 56,372 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 juin 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à savoir—

1e Le lot No 22 dans le bloc numéro un de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Ouest de l'Ouest Place du Parc par telle profondeur à l'Ouest, comme on le voit sur ledit plan les lignes Ouest de la propriété en ceci décrite étant la ligne Ouest de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon, le 3 juin 1893.

2e Le lot No 23 dans le bloc numéro un de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est, de l'Est place du Parc, par telle profondeur à l'Est comme on le voit sur ledit plan, les lignes Est de la propriété en ceci décrite étant les lignes Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893.

3e Le lot No 24 dans le bloc No 1 de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de l'ouest place du Parc par telle profondeur à l'ouest comme on le voit sur ledit plan les lignes ouest de la propriété en ceci décrite étant la ligne ouest de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893.

4e Le lot No 25 dans le bloc numéro un de la Place Audubon, comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de l'Est Place du Parc par telle profondeur à l'Est, comme on le voit sur ledit plan les lignes Est de la propriété en ceci décrite étant la ligne Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893 étant les mêmes propriétés acquises par le défendeur en ceci par achat de la Crescent Land and Improvement Company, selon quatre divers actes passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mai 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres aux dites propriétés sujets aux termes stipulations, conditions, règles et obligations etc., comme ils sont contenus dans les actes originaux de vente au défendeur comme ils sont passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mai 1895, les copies desquels actes sont enregistrés dans le procès ci-dessus.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat du plaignant.
13 mai—13 14 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Voitures, Chevaux, Corbillards, Harnais, etc.

Marino A. Blardone versus James Robinson.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 56,672 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 8 juin 1898, à 10:30 heures A., M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 4617 rue Franklin, entre les rues Valence et Cadiz, 2 voitures, 1 corbillard, 4 chevaux et un lot de harnais, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
James J. McLoughlin, avocat pour le plaignant
28mai—28 29—juin 1 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme les Nos 3717 et 3723 rue Annonciation entre Amelia et Peniston.

William Oswald vs John T. Hall et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,816—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos Douze et Treize de l'ilet No 5 (cinq) borné par les rues Annonciation, Amelia, Laurel et Peniston, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, en date du 8 septembre 1864, déposé par et annexé à un acte passé le 22 janvier 1866 pardevant Hugh Madden, alors un notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur cent dix pieds de profondeur et vingt-neuf pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond, le tout mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Denegre, Blair et Denegre, avocats du plaignant. 6 mai—6 7 13 20 27—juin 3 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Bâtisse en Briques à Trois Etages, couverte en Ardoises, située No 321 rue Royale (ancien No 67),

Entre les rues Bienville et Conti; Terrains 20' x 120'.

W. C. Faust et al, Receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs John B. Laguaite,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,567—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourtes des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 30 juin 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 64 borné par les rues Royale, Conti, Bienville et Bourbon, ledit lot mesurant, en mesure française, vingt pieds de face à la rue Royale sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses qui s'y trouvent étant connues par le No 67 rue Royale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Hart: Chrétien & Sathon: et E. J. Méral, avocats pour les plaignants.
28 mai—28juin—3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Peter Plaswirth versus A. Chevalier Pavement Co, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,109—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 13 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits titres et intérêts directs et indirects, résiduaires et contingents de la Chevalier Pavement Co, Limited, dans l'affaire de L. J. Mestier et Cie vs Chevalier Pavement Co, Limited, No 55,194 de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans et tous les droits, titres et intérêts, directs et indirects, contingents et résiduaires de la Chevalier Pavement Co Limited dans et aux quatre contrats à la date du 1er octobre 1896 entrés et entre la ville de la Nouvelle-Orléans et la Chevalier Pavement Co, Limited pour des trottoirs en briques des deux côtés d'après les contrats enregistrés dans le bureau du shérif et tous les droits, titres et intérêts, et contingents et résidu irs de la Chevalier Pavement Co, Limited, en et à tous les certificats issus sous les susdits quatre contrats mentionnés maintenant aux mains du receveur et dans les mains de la ville de la Nouvelle-Orléans ensemble avec l'argent dans les mains du receveur.

Fritz Jancke et tout ce qui est dû par la ville de la Nouvelle-Orléans sous les dits quatre contrats et toutes les propriétés, droits et crédits dans les mains de L. J. Mestier et Cie, tenu par eux, appartenant à la Chevalier Pavement Co, Limited ensemble avec toutes les dettes dues par eux à la Chevalier Pavement Co Limited et tous les droits, titres et intérêts de la Chevalier Pavement Co, Limited, dans et au procès de la Chevalier Pavement Co, Limited vs L. J. Mestier, No 55 083 du dossier de la Cour Civile de District de